

risquent de ne pas être au point d'ici 2018. Et puis les agriculteurs ne sont pas tout seuls. Sans parler des fournisseurs de pesticides priés de réduire leurs ventes avec le sourire, il y a les filières en aval. Elles sont impactées, en gros, dès 30 % de baisse d'IFT en grandes cultures, probablement avant en cultures spécialisées.

## Adapter les filières

Citons le résumé édité par l'INRA : « Une réduction de moitié de l'utilisation des pesticides supposerait une nouvelle conception des systèmes de production avec des effets significatifs sur le niveau de production et des marges ; elle supposerait également des modifications au niveau des filières et des marchés (...)

Par exemple, en grandes cultures [il faudrait] allonger les rotations et donc introduire de nouvelles cultures (...) ces cultures de diversification (...) nécessiteraient une adaptation des filières. »

Ainsi, développer les légumineuses donc les substituer au soja importé exige un plan protéine ambitieux que Chantal Jouanno a évoqué.

## Contrôle des pulvés, 59 organismes et 5 centres de formation agréés

Le 5 de ce mois de février 2010, il étaient 59 organismes agréés pour la réalisation des contrôles de pulvérisateurs, la liste ayant été enrichie ce jour-là par le Gip-Pulvés.

### Organismes de contrôle, 59 dans 18 régions

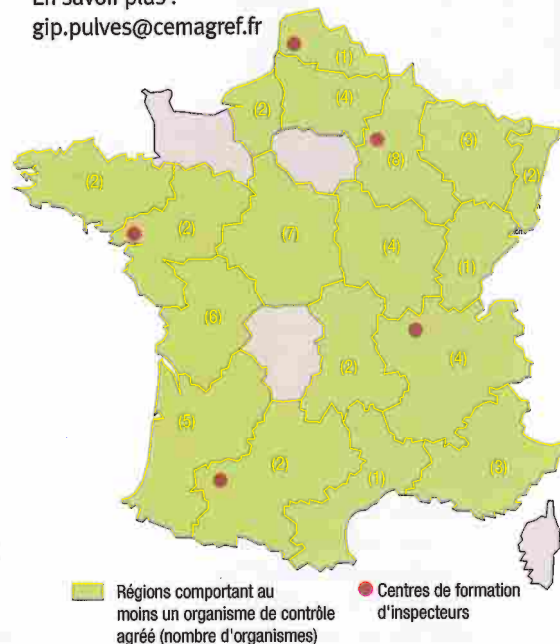
Ces organismes sont situés dans 18 régions (carte). Le Languedoc-Roussillon et la Picardie, régions pas encore couvertes lors de notre dernier point<sup>(1)</sup>, abritent désormais respectivement un et quatre organismes de contrôle. Rappelons que :

- les agriculteurs (et responsables de traitements phytos en zones non agricoles) de régions non couvertes peuvent s'adresser à des organismes de régions voisines ; facile en Basse-Normandie, Ile-de-France ou Limousin, plus compliqué en Corse et carrément problématique dans les Dom-Tom ;
- une partie d'entre eux doivent avoir fait contrôler leur pulvérisateur avant le 31 mars prochain ; sont concernés les appareils déjà sur le marché en mars 2005 (les plus récents peuvent attendre) et pas contrôlés volontairement en 2007 ou 2008, si le numéro de SIREN de l'exploitation (ou de l'entreprise ou du service) est inexistant ou si ses deux derniers chiffres sont compris entre 00 et 19.

### 5 centres de formation

Autre information utile, non pas aux propriétaires de pulvérisateurs devant faire contrôler ceux-ci, mais aux organismes d'inspection agréés ou voulant l'être et aux

candidats inspecteurs : il y a désormais cinq centres de formation d'inspecteurs agréés. L'École des métiers du Gers/Chambre des métiers et de l'artisanat du Gers, située à Pavié, a rejoint le CFPPA du Pas-de-Calais, le Centre de Formation Henri-Guillaumet, Berthoud Agricole et le centre de formation agro-équipements de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique. En savoir plus : [gip.pulves@cemagref.fr](mailto:gip.pulves@cemagref.fr)



(1) Contrôle des pulvérisateurs, nouveaux agréments, Phytoma n°628, novembre 2009, p. 6.

## Acteurs de la santé végétale

### Prestagro-Solevi, développement

2010 marque une nouvelle étape du développement de Prestagro et Solevi, deux prestataires de service en expérimentation phytosanitaire qui ont rejoint le groupe Anadiag en 2007.

D'une part les directions se réunissent à Ruy (38-Isère) sous la responsabilité de Philippe Allemoz afin, expliquent les deux entreprises et leur groupe, de « cumuler et accentuer la synergie des compétences des responsables techniques et des responsables projets en charge de la gestion des multiples programmes terrain et des portefeuilles clients ».

D'autre part trois unités d'expérimentation s'ouvrent en Bretagne (35-Ille-et-Vilaine), Basse-Normandie (14-Calvados) et Picardie (02-Aisne).

Elles s'ajoutent aux 12 unités déjà existantes, dont trois doublent leurs effectifs : celles des

secteurs Aquitaine (47-Lot-et-Garonne), Rhône-Alpes (26-Drôme) et Nord-Pas-de-Calais (59-Nord), cette dernière ouvrant à la clientèle « un accès direct et privilégié sur la Belgique ».

Rappelons que les 9 autres unités sont situées en Languedoc (11-Aude, 30-Gard et 34-Hérault), Bourgogne (21-Côte d'Or), Champagne (51-Marne), Centre (37-Indre-et-Loire), Pays-de-la-Loire (49-Maine-et-Loire et 85-Vendée) et bien sûr, en Rhône-Alpes (38-Isère, berceau de Prestagro).

Rappelons aussi l'offre de services proposée, telle que listée par les deux sociétés : « études sous BPE<sup>(1)</sup>, études sous BPL<sup>(2)</sup>, études abeilles et bourdons sous tunnel (CEB n° 230, couvain, etc.), semis et récolte, gestion réglementaire et technique de projets... »

(1) Bonnes pratiques d'expérimentation.  
(2) Bonnes pratiques de laboratoire.

### Force A, diagnostic par capteurs optiques

En octobre, *Phytoma* évoquait le *Multiplex*, présenté à la conférence ZNA de l'AFPP comme un capteur optique portable qui évalue, géoréférence et cartographie le statut azoté du gazon, donc ses besoins en fertilisation, pour appliquer celle-ci finement en modulant les doses selon les besoins de chaque zone fertilisée<sup>(1)</sup>. Le système se développe pour d'autres applications au travers de deux modèles, *Multiplex* (photo), et *Dualex* (tous deux marques déposées).

Ils peuvent servir à la sélection variétale pour un screening rapide des populations sur leur réponse vis-à-vis des stress azotés, donc leur dépendance vis-à-vis de l'azote, et ceci aussi bien sur les plantes horticoles qu'alimentaires. Sur blé, ils permettent de prévoir la teneur en protéine du grain dès la floraison. Sur fruits et légumes, ils estiment la quantité de polyphénols totaux



donc le potentiel de production d'anti-oxydants. Sur raisin, ils mesurent les anthocyanes ou le degré de maturité phénolique, ou encore l'azote dans les baies pour prévoir celui des moûts. D'autres usages sont possibles : cartographie de la qualité de pulvérisation, diagnostic d'attaques de bioagresseurs qui modifient l'autofluorescence des feuilles. En savoir plus :

[www.force-a.com](http://www.force-a.com)

(1) C. Gestain, 2009 - « Pour gérer les gazons, diversité et anticipation », dans le dossier ZNA, Phytoma n° 622-623 d'octobre, p. VIII.